

COMPTE-RENDU DU COMITÉ SYNDICAL DU MERCREDI 16 DÉCEMBRE 2020

L'an deux-mille-vingt, le seize décembre à dix-huit heures, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal de l'Assainissement Moret Seine et Loing, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle de réunion du Pôle APROTER, 18bis allée Gustave Prugnat - Moret sur Loing à Moret-Loing-et-Orvanne, en séance publique.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Compétence Obligatoire : SPANC

La Genevraye
Montigny sur Loing

Moret-Loing-et-Orvanne
Nanteau-sur-Lunain
Vernou-la Celle sur Seine
Vilceurf
Villemer
Ville-Saint-Jacques

M. OTLINGHAUS Pascal
M. TORRES DA COSTA – délégué suppléant
de M. MOINAUX Bernard
M. POUILLIER Édouard
M. GUIMARD Jean-François
M. PIGNOT Daniel
M. DEYSSON François
M. BEAUFRETON Franck
M. RIFAUT Pascal

Compétence Optionnelle : COLLECTE

La Genevraye
Montigny sur Loing
Moret-Loing-et-Orvanne
Vernou-la Celle sur Seine
Vilceurf
Ville-Saint-Jacques

M. AUDO Benoît
M. CORBEL Jean-Yves
M. LEBEAU Olivier
Mme EMBOULÉ Gerty
M. DEYSSON François
M. PERADON Philippe

Compétence Optionnelle : TRAITEMENT

La Genevraye
Montigny sur Loing
Moret-Loing-et-Orvanne
Vernou-la Celle sur Seine
Vilceurf
Ville-Saint-Jacques

Mme PÉRINI Marie-Claire
M. TORRES DA COSTA Antonio
Mme DUMAS PRIMBAULT Laure
M. DESSOGNE Daniel
M. DEYSSON François
M. DUCHATEAU Francis

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS :

Compétence Obligatoire : SPANC

Saint-Mammès

M. GERVAIS Didier

Compétence Optionnelle : COLLECTE

Saint-Mammès

M. MALBRUNOT Pascal

Assistait également à la réunion :

Représentant de la commune nouvelle de Moret-Loing-et-Orvanne, avec voix consultative :
commune déléguée d'Ecuelles

M. THÉOT Olivier

Monsieur DESSOGNE est désigné Secrétaire de séance.

Le comité Syndical :

Adoptée par	20	voix	Unanimité
Présents ou représentés	20	voix	
Exprimés	20	voix	
Pour	20	voix	
Contre	0	voix	
Abstention	0		
Ne prend pas part au vote	0		

APPROUVE le Procès-Verbal de la séance du 28 septembre 2020.

ORDRE DU JOUR

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Compte-rendu des décisions prises par délégation du Comité au Président

Le Comité Syndical est informé des décisions prises depuis le dernier Comité :

- ◆ **Décision n° 2020.10.35** du 6 octobre 2020 :
Souscription d'une ligne de trésorerie interactive auprès de la Caisse d'Épargne Ile de France d'un montant de 500 000 €, d'une durée de 364 jours à compter du 10 octobre 2020, au taux fixe de 0,25% l'an.
- ◆ **Décision n° 2020.10.36** du 30 octobre 2020 :
Signature de l'**avenant n°1** au **MAPA SIDASS/2018/06** « Travaux de réhabilitation du réseau d'assainissement dans différentes rues de Ville-Saint-Jacques » avec le mandataire du marché **SADE Cgth**, relatif à l'exécution de travaux supplémentaires – prolongation de délais et suppression de pénalités, sans incidence financière.
- ◆ **Décision n° 2020.11.37** du 30 novembre 2020 :
Signature de l'**avenant n°1** au **MAPA SIDASS/2019/04** « Prestations de services pour le curage des lagunes de la STEU de Ville-Saint-Jacques » avec le titulaire du marché **VALTERRA Matières Organiques**, relatif à la modification de l'exécution de certaines prestations, avec une incidence financière portant le marché de 43 543,60 € HT à **33 314,31 € HT soit 36 645,74 € TTC**.
- ◆ **Décision n° 2020.12.38** du 4 décembre 2020 :
Signature de l'**avenant n°1** au **MAPA SIDASS/2019/05** « Dévoiement de réseaux, remblaiement des lagunes de la STEU de Ville-Saint-Jacques » avec le titulaire du marché **TPU Travaux Publics Urbains**, relatif à l'exécution de travaux supplémentaires induit par des sujétions imprévues et non prévisibles, portant le marché de 182 323,00 € HT à **273 302,18 € HT soit 327 962,62 € TTC**.

Avenant n° 1 au contrat de DSP Assainissement- commune déléguée de Veneux-Les Sablons - Rémunération du délégataire

Le Comité Syndical – compétence Collecte, après en avoir délibéré :

Adoptée par	6	voix	Unanimité
Présents ou représentés	6	voix	
Exprimés	6	voix	
Pour	6	voix	
Contre	0	voix	
Abstention	0		
Ne prend pas part au vote	0		

- ◆ **APPROUVE** l'avenant n°1 au contrat de délégation du service public d'assainissement de la commune déléguée de Veneux-Les Sablons,
- ◆ **AUTORISE** le Président à signer l'avenant n°1 au contrat de délégation de service public d'assainissement de la commune déléguée de Veneux-Les Sablons avec la société VEOLIA Eau et toutes pièces afférentes à cette affaire.

Règlement Intérieur du SIDASS Moret Seine et Loing

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré :

Adoptée par	20	voix	Unanimité
Présents ou représentés	20	voix	
Exprimés	20	voix	
Pour	20	voix	
Contre	0	voix	
Abstention	0		
Ne prend pas part au vote	0		

ADOpte le Règlement Intérieur du SIDASS Moret Seine et Loing proposé.

Mise à disposition du personnel du SIDASS au service du SIDEAU

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré :

Adoptée par	20	voix	Unanimité
Présents ou représentés	20	voix	
Exprimés	20	voix	
Pour	20	voix	
Contre	0	voix	
Abstention	0		
Ne prend pas part au vote	0		

- ◆ **SE PRONONCE FAVORABLEMENT** sur l'application d'une proratisation du temps passé des charges imputables au SIDEAU ;
- ◆ **APPROUVE** le projet de convention proposé ;
- ◆ **AUTORISE** le Président à signer la convention de mise à disposition du personnel du SIDASS au service du SIDEAU et toutes pièces s'y afférant, pour la durée du mandat.

FINANCES

Actualisation de la Part SIDASS-ANC pour l'année 2020

Le Comité Syndical – compétence SPANC, après en avoir délibéré :

Adoptée par	8	voix	Unanimité
Présents ou représentés	8	voix	
Exprimés	8	voix	
Pour	8	voix	
Contre	0	voix	
Abstention	0		
Ne prend pas part au vote	0		

ENTÉRINE la valeur de la part Syndicale ANC, par installation, pour l'année 2020.

Actualisation de la PFAC « Usagers Domestiques » et « Assimilés Domestiques » – Année 2021

Le Comité Syndical – compétence Collecte, après en avoir délibéré :

Adoptée par	6	voix	Unanimité
Présents ou représentés	6	voix	
Exprimés	6	voix	
Pour	6	voix	
Contre	0	voix	
Abstention	0		
Ne prend pas part au vote	0		

ENTÉRINE les nouvelles valeurs de la PFAC pour l'année 2021.

**Forfait pour instruction de raccordements de chantier autre que pavillon individuel :
Actualisation – Année 2021**

Le Comité Syndical – compétence Collecte, après en avoir délibéré :

Adoptée par	6	voix	Unanimité
Présents ou représentés	6	voix	
Exprimés	6	voix	
Pour	6	voix	
Contre	0	voix	
Abstention	0		
Ne prend pas part au vote	0		

ENTÉRINE la valeur du forfait pour l’instruction des raccordements de chantier autre que pavillon individuel pour l’année 2021.

Budget 2020 – Décision Modificative n° 1

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré :

Adoptée par	20	voix	Unanimité
Présents ou représentés	20	voix	
Exprimés	20	voix	
Pour	20	voix	
Contre	0	voix	
Abstention	0		
Ne prend pas part au vote	0		

AUTORISE l’ensemble des modifications budgétaires présentées à l’Assemblée Délibérante.

Budget 2020 – Décision Modificative n° 2

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré :

Adoptée par	20	voix	Unanimité
Présents ou représentés	20	voix	
Exprimés	20	voix	
Pour	20	voix	
Contre	0	voix	
Abstention	0		
Ne prend pas part au vote	0		

AUTORISE l’ensemble des modifications budgétaires présentées à l’Assemblée Délibérante.

Poursuite de l’investissement en 2021

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré :

Adoptée par	20	voix	Unanimité
Présents ou représentés	20	voix	
Exprimés	20	voix	
Pour	20	voix	
Contre	0	voix	
Abstention	0		
Ne prend pas part au vote	0		

AUTORISE le Président à effectuer les dépenses d’investissement avant le vote du Budget Primitif 2021, dans les limites fixées à l’article L1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

État des restes à réaliser 2020/2021

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré :

Adoptée par	20	voix	Unanimité
Présents ou représentés	20	voix	
Exprimés	20	voix	
Pour	20	voix	
Contre	0	voix	
Abstention	0		
Ne prend pas part au vote	0		

PREND ACTE de l'établissement d'un état des restes à réaliser au 31 décembre 2020 pour les dépenses et recettes engagées et non soldées au 31/12/2020.

Redevance syndicale Assainissement : Part Collecte – pour les communes de : La Genevraye / Montigny sur Loing / Moret-Loing-et-Orvanne : communes déléguées d'Ecuelles, d'Episy, de Montarlot et de Moret sur Loing / Saint-Mammès / Vernou-la Celle sur Seine / Villecerf / Ville-Saint-Jacques – à compter du 1^{er} janvier 2021

Le Comité Syndical – compétence Collecte, après en avoir délibéré :

Adoptée par	6	voix	Unanimité
Présents ou représentés	6	voix	
Exprimés	6	voix	
Pour	6	voix	
Contre	0	voix	
Abstention	0		
Ne prend pas part au vote	0		

MAINTIENT, pour les communes de : La Genevraye / Montigny sur Loing / Moret-Loing-et-Orvanne : commune déléguée d'Ecuelles, d'Episy, de Montarlot et de Moret sur Loing / Saint-Mammès / Vernou-la Celle sur Seine / Villecerf / Ville-Saint-Jacques, à compter du 1^{er} janvier 2021, le tarif de la redevance syndicale Assainissement – part Collecte voté en décembre 2019.

Redevance syndicale Assainissement : Part Traitement – pour les communes de : La Genevraye / Montigny sur Loing / Moret-Loing-et-Orvanne : communes déléguées d'Episy et de Montarlot / Vernou-la Celle sur Seine / Villecerf / Ville-Saint-Jacques – à compter du 1^{er} janvier 2021

Le Comité Syndical – compétence Traitement, après en avoir délibéré :

Adoptée par	6	voix	Unanimité
Présents ou représentés	6	voix	
Exprimés	6	voix	
Pour	6	voix	
Contre	0	voix	
Abstention	0		
Ne prend pas part au vote	0		

MAINTIENT, pour les communes de : La Genevraye / Montigny sur Loing / Moret-Loing-et-Orvanne (communes déléguées d'Episy et de Montarlot) / Vernou-la Celle sur Seine / Villecerf / Ville-Saint-Jacques, à compter du 1^{er} janvier 2021, le tarif de la redevance syndicale Assainissement – part Traitement voté en décembre 2016.

Redevance syndicale Assainissement : Part Collecte – pour la commune de Moret-Loing-et-Orvanne : commune déléguée de Veneux-Les Sablons – à compter du 1^{er} janvier 2021

Le Comité Syndical – compétence Collecte, après en avoir délibéré :

Adoptée par	6	voix	Unanimité
Présents ou représentés	6	voix	
Exprimés	6	voix	
Pour	6	voix	
Contre	0	voix	
Abstention	0		
Ne prend pas part au vote	0		

MAINTIENT, pour la commune de Moret-Loing-et-Orvanne : commune déléguée de Veneux-Les Sablons, à compter du 1^{er} janvier 2021, le tarif de la redevance syndicale Assainissement – part Collecte voté en décembre 2019.

Fin de la réunion à 19 h 31.



Moret-Loing-et-Orvanne, le 17 décembre 2020.

Le Président,

Francis DUCHATEAU

AFFICHAGE LE **21 DEC. 2020**